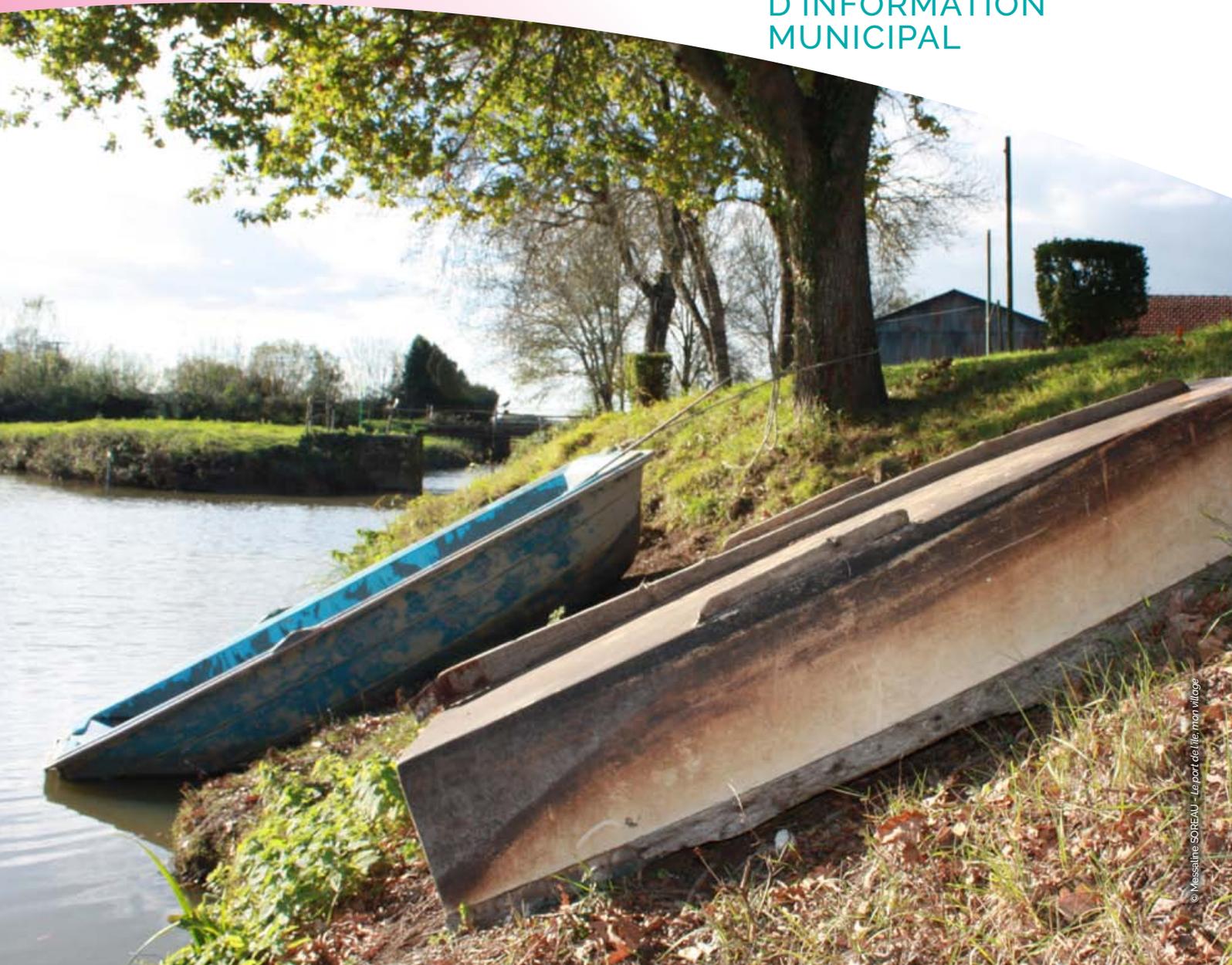
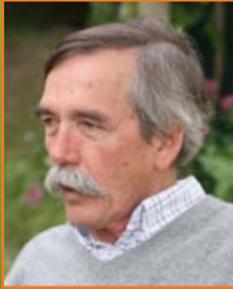




Au fil des jours

BULLETIN
D'INFORMATION
MUNICIPAL



Édito

Frossetaines, Frossetains

Depuis plus de 30 ans, les négociations entre l'Etat, la Région, le Département, la ville du Pellerin, les différents syndicats et autres associations n'avaient pas permis de trouver une solution.

Aujourd'hui le Pont des Champs Neufs est de nouveau ouvert à la circulation. La Commune de Frossay, propriétaire de l'ouvrage, a réussi, avec le concours de la Région et de la DREAL, à financer la rénovation "à l'identique" de l'ouvrage. Les herbagers, les riverains, (que je remercie pour leur patience le temps des travaux) et les touristes de la Loire à vélo peuvent désormais franchir le Pont en toute sécurité.

Le parking de la mairie attend ses candélabres, mais les 50 places qu'il nous offre semblent être fort appréciées par la population. Je tiens à remercier les services techniques pour leur intervention et Rémi Hamon pour son management, ensemble ils ont permis de réaliser de substantielles économies pour cet ouvrage financé à cent pour cent par la Commune.

Les plans d'aménagement de la place du Calvaire et de l'arrière de l'école actuellement en cours d'étude, seront soumis à la population.

Compte tenu des délais importants entre une décision et sa réalisation, après avis favorable du Conseil Municipal, le bureau a décidé d'engager une réflexion sur la rénovation de la salle polyvalente. La commission bâtiment élargie aux personnes intéressées va s'approprier le sujet.

Les responsables des services techniques se sont vu attribuer de nouveaux téléphones portables leurs permettant d'échanger par mail, les négociations sont en cours pour renouveler les camions bennes.

Les beaux jours sont de retour, avec eux les travaux des champs. Que les récoltes soient bonnes.

Bon été à tous.

*Frossay
Le 22 mai 2018*

Un printemps bien animé

pour les enfants du conseil municipal





30
MARS



Samedi 30 mars, les jeunes conseillers municipaux de Frossay organisaient leur première chasse aux œufs.

Ils avaient convié leurs camarades de maternelles et de CP à 16h dans les jardins municipaux.

Après un début d'après-midi très pluvieux, l'accalmie est arrivée vers 15 heures leur laissant le temps de procéder à la mise en place. A 16 heures, tout était prêt pour l'accueil des nombreuses familles ayant répondu à l'invitation des jeunes élus. C'est en effet 55 enfants sur les 65 prévus qui sont venus participer à cette animation. L'après-midi s'est terminé salle de la maréchale où les enfants se sont regroupés pour échanger leurs faux œufs contre un sachet de chocolat et partager un goûter.

Si le soleil ne brillait pas dans le ciel, il brillait dans le cœur de tous les petits frossetains réunis ce samedi de pâques dans la convivialité d'un moment de partage.



15
AVRIL

Le dimanche 15 avril, les jeunes élus de la commission sports étaient présents lors de **la course cycliste organisée chaque année à Frossay par l'Athlétique Club Brévinçois Cycliste.** Ils ont représenté leur commune en remettant aux vainqueurs coupes et bouquets.

12 et 19
AVRIL

Les enfants du conseil municipal avaient sollicité M. Guy Lucas pour une visite guidée du bourg.

Au cours de cette échange, ils ont pu découvrir ce lieu qu'ils côtoient régulièrement sous un angle différent. La découverte des traces et les anecdotes du passé les ont enthousiasmé.



Temps scolaires

A la rentrée de septembre 2018, l'école Alexis Maneyrol reviendra sur un temps scolaire aménagé sur 4 journée de 6 h (lundi, mardi, jeudi, vendredi) afin d'assurer les 24 heures hebdomadaires de cours.

Cette nouvelle organisation validée par le conseil d'école du 5 décembre 2017 n'aurait bien sûr pas pu être mise en place sans l'accord de la direction de l'éducation nationale délivrée en février 2018.

C'est lors d'une réunion inter-communale que les élus ont préparé avec les responsables des transports scolaires l'aménagement de la prochaine rentrée. En effet, l'impact du transport successif par les bus des collégiens et des élèves des écoles primaires a été un élément primordial dans la détermination des nouveaux horaires.

Il a bien été souligné lors de cet échange la nécessité d'impacter au minimum le planning des jeunes collégiens qui pour certains ont déjà une amplitude horaire très importante.

Les horaires de cours de l'école Alexis Maneyrol présentés à la validation de l'Inspection de l'Éducation Nationale seront les suivants en septembre :

**MATIN : 8h45-11h55
APRÈS-MIDI : 13h25-16h15**

Sous réserve de toute remarque de l'Inspection de l'Éducation Nationale.

Décoration

La Municipalité continue son partenariat avec les jeunes habitants de Frossay.

Après la réalisation de graff dans les tribunes du foot, c'est l'intérieur de l'aubette du bourg qui a été décorée par un groupe d'adolescents pendant les vacances scolaire du Printemps. Le chantier était dirigé par Manu Gagneux un artiste graffeur originaire du Morbihan en concertation avec Muriel Jegot, animatrice de la Maison des Jeunes.

Souhaitons que cette réalisation soit respectée et rencontre le meilleur accueil de la population.

L'ensemble de l'aubette et sanitaires (intérieur et extérieur) va être peint prochainement.

MAISON DES JEUNES



UN PEU D'HISTOIRE



Construit entre 1882 et 1892 lors de la construction du Canal maritime de la Basse Loire, sur le territoire de Frossay en franchissement d'un bras du Canal, le Pont des Champs Neufs est situé entre la maison éclésièrè et la machinerie hydraulique.

C'est un ouvrage d'art du patrimoine et d'utilitè publique. Ce pont relie la commune du Pellerin, dessert près de 2000 hectares en site Natura 2000 permettant une activitè èconomique agricole indispensable des herbagers. Dans le mème temps, l'activitè touristique s'y dèveloppe très fortement.



Le pont des Champs-Neufs



1861

Reprenant une idèe dans l'air du temps, l'ingènieur Adolphe Radiguel propose, en 1861, le premier projet prècis de crèation d'un canal parallèle à la Loire pour permettre aux navires transatlantiques d'arriver jusqu'à Nantes, et ainsi de re-dynamiser son port. L'idèe doit faire son chemin, et d'autres projets sont ètablis. Le chantier est entamè en 1882.

1892

Le canal est opèrationnel en 1892 après 10 ans de travaux pharaoniques. Une partie des machines et du matèriel a auparavant servi pour la construction du canal de Suez. Il est conèu comme une voie de dèrivation au fleuve, qui à cet endroit devient moins profond à cause de l'ensablement de son lit.

Trois ouvrages majeurs sont construits pour le systèmè de fonctionnement des ècluses: la Martinière (à l'est), le Carnet (à l'ouest) et les Champs-Neufs à mi-chemin du canal. Ce dernier ètait en outre dotè d'un siphon, permettant une règulation des eaux diffèrencièe entre les douves des marais de Vue et celles du canal lui-mème. Deux «parkings à bateaux» permettent aux navires de fort tonnage de se croiser, à la «Teignouse» au Pellerin, et entre la Roche et le Carnet à Frossay.

1913

Le canal connaît une intense pèriode d'activitè avec la grande navigation qui dure 20 ans jusqu'en 1913, avec environ 10 000 passages pendant ces 20 annèes, puis la batellerie fluviale y circule jusqu'en 1943.

1921

Il devient un cimetièrè des grands voiliers entre 1921 et 1927.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Allemands l'occupent, puis les Américains, de 1957 à 1967, y stockeront du matèriel de l'OTAN. Le canal maritime est fermè à la navigation en 1959.

1958

En 1958, l'Union des marais du Sud-Loire achète le canal aux Ponts-et-Chaussèes pour faire de cet immense rèservoir un outil de règulation du systèmè hydraulique irriguant tout le Pays de Retz, du bassin de Grand-Lieu à la baie de Bourgneuf, au travers du Tenu et de l'Acheneau, seul cours d'eau en France à couler dans les deux sens, selon qu'il s'agisse, l'ètè, de prèlever en Loire de 16 à 20 millions de mètres cubes d'eau indispensables aux usages agricoles, ou d'èvacuer un trop-plein de 300 à 800 millions de mètres cube/an suivant la pluviomètrie et les inondations.

2018

Aujourd'hui le canal n'assure plus depuis longtemps de fonction commerciale de navigation. Des activitès de loisirs (pèche à la ligne, nautisme) sont possibles à la Martinière et au Migron. Le milieu naturel est prèservè, et les ouvrages d'ècluses assurent toujours la règulation hydraulique d'un territoire couvrant le Lac de Grand-Lieu et le marais breton.

Article de Gustave Babin paru dans *l'illustration* du 15 juillet 1893

Le 1^{er} septembre 1892, le canal était ouvert à la navigation avec une profondeur d'eau de 5m50, actuellement portée à 6 mètres. Le premier navire qui le traversa fut le steamer Louvre, de la Compagnie parisienne de navigation à vapeur, qui, quelques mois plus tard, devait se perdre dans des circonstances si tragiques sur les roches de Penmarch.

Le canal maritime de la Basse-Loire a 15 kilomètres de long; 24 mètres de largeur au plafond, cinquante au plan d'eau. C'est un canal à niveau avec une écluse seulement à chaque extrémité, aux points de communication avec le fleuve. Il est alimenté par le lac de Grand-Lieu, qui forme un réservoir naturel, l'accès de l'eau dans la nouvelle voie navigable est réglé par un barrage éclusé dont il sera parlé plus loin.

Le canal a été ouvert en partie, à l'aide d'excavateurs, dans les terrains d'alluvions qui bordaient le fleuve; sur une autre partie, on a utilisé le bras secondaire de la Loire appelé bras du Carnet au milieu duquel on a jeté une digue latérale.

Les ouvrages d'art sont établis sur trois points; au Carnet c'est d'abord l'écluse aval, suivie d'une gare d'eau de 150 mètres de largeur au plafond, où les bâtiments pourront attendre leur tour de passage; toute cette partie du travail a été établie à sec dans les prairies; ce n'est qu'à l'approche des Champs-Neufs qu'on a endigué le bras du Carnet.

Au sortir de ce garage, le canal prolonge sa nappe immobile entre deux berges basses, herbues, bordées de peupliers.

C'est aux Champs-Neufs que se trouve le plus important ensemble de travaux, et ici quelques explications un peu détaillées sont indispensables.

L'établissement du canal maritime coupait toute communication entre le lac de Grand-Lieu et la Loire; or, un trafic assez important se faisait, antérieurement, par la petite rivière l'Acheneau qui se déverse dans ce lac, ou plus exactement par le canal de jonction, prolongement de l'Acheneau, creusé autrefois par les moines de l'abbaye de Buzay dont on voit encore en passant, ruine mélancolique, évocatrice d'un passé lointain, la tour romane, carrée, massive, repaire de corbeaux et de hiboux; tous les foins, les roseaux des marais avoisinants, étaient amenés par là dans la Loire, pour être conduits sur le marché de Nantes ou sur les lieux de consommation: première catégorie d'intérêts sauvegarder.

En second lieu, ces prairies d'une incroyable fertilité, et d'une grande

valeur, en raison même de leur produit, ne doivent cette fertilité qu'au limon que leur apporte, à chaque grande marée, le fleuve débordé; la construction des digues protectrices du canal, en les privant de cet engrais naturel; condamnerait à une stérilité relative.

Il a donc fallu établir d'une part une écluse de petite navigation, d'autre part un aqueduc-siphon qui, passant sous le canal lui-même, peut à volonté assurer l'irrigation de toute l'étendue de terrain comprise entre la Loire et le lac de Grand-Lieu; et c'est de ce dernier côté qu'on a rencontré les plus sérieuses difficultés, les propriétaires de ces marais, tous gros éleveurs, étant systématiquement hostiles à une entreprise qui devait, croyaient-ils, les ruiner totalement. Encore aujourd'hui, les incidents ne sont pas complètement vidés et la distribution de l'inondation bienfaisante donne bien de temps en temps lieu à quelques récriminations, fort peu fondées du reste; avec les ans, quand l'expérience aura prouvé l'excellence des dispositions adoptées, on finira bien par se résigner.

L'aqueduc-siphon ne joue en somme que le rôle du tuyau qui réunit deux vases communicants. C'est un tube énorme construit moitié en maçonnerie, moitié formé de manchons de fonte. L'introduction de l'eau est réglée par des vannes, et ce sont les agents de l'administration des Ponts-et-Chaussées qui sont chargés, suivant les demandes des syndicats des marais, de répartir l'eau débitée et qu'une écluse triple, formant, en quelque sorte, robinet à trois voies, introduit à volonté sur les terrains du syndicat de Buzay ou sur ceux du syndicat de Vue.

Enfin, c'est aux Champs-Neufs que se trouve aussi le barrage-écluse à sept vannes qui permet de régler le plan d'eau du canal, en commandant l'introduction des eaux du lac de Grand-Lieu.

En quittant les Champs-Neufs, nous traversons une nouvelle gare, large seulement de 40 mètres au plafond; puis le vaste fossé reprend, très monotone, jusqu'à l'écluse en amont, celle de la Martinière, la dernière mise en communication avec le fleuve.

Bien entendu, des gares d'accès avec estacades, sont aménagées à l'entrée de chacune des deux écluses terminales; elles ont été approfondies à la drague de façon à éviter aux navires tous risques d'échouage.

D'autres travaux accessoires sont nécessaires, surtout à l'aval, entre le Carnet et la mer. Un plan d'approfondissement général du chenal a été arrêté, il sera totalement exécuté à la fin de 1893.

Ajoutons, pour être complet, que les portes d'écluses, toutes les vannes du barrage, de l'aqueduc-siphon, seront manœuvrées à l'avis d'appareils hydrauliques dont la construction a été confiée à la Compagnie de Fives-Lille. Les portes d'écluses elles-mêmes ont été fournies par la Société des Ateliers et Chantiers de la Loire. Enfin, c'est M. Hersent qui fut chargé de la fondation, à l'air comprimé, des ouvrages d'art.

Les promoteurs de cette grosse entreprise, qui ont dans le résultat qu'elle donnera une foi absolue, se déclarent enchantés d'avoir pu, au prix de beaucoup d'énergie et de persévérance, mener leur œuvre à bien; il faut, pour que la vertu soit récompensée, souhaiter que leurs espérances ne soient pas déçues; mais, hélas! leur optimisme tranquille n'est pas partagé par tous.

Le canal de la Basse-Loire est un bel outil; seulement, tout en rendant hommage au zèle, au désintéressement de ceux qui en ont poursuivi l'achèvement, des esprits très impartiaux estiment que c'est, malgré tout, un outil incomplet.

Les gros navires pourront maintenant monter de la mer à Nantes en une marée, ce qu'autrefois ils ne pouvaient faire que difficilement, quand, encore, ils le pouvaient. Seulement, il faudra que les circonstances les servent! Il sera nécessaire qu'ils se présentent à l'entrée du Carnet deux heures au moins avant l'entrée de la pleine mer, c'est-à-dire au moment où la marée n'est qu'aux deux tiers faite; de cette façon, en parcourant le canal à la vitesse de 8 à 9 kilomètres à l'heure - qu'il leur sera interdit de dépasser, en raison des dégradations qu'une allure plus rapide pourrait occasionner aux berges - ils arriveront à la Martinière juste avec l'onde de marée et pourront alors continuer jusqu'au port. Et s'ils manquent cette onde de marée, les voilà bien avancés!

En résumé, et sans parler des améliorations obligatoires à réaliser dans le port de Nantes, et dans la partie endiguée de la Loire, toutes ces obligations concordent bien peu avec les nécessités de la navigation actuelle, et c'est pourquoi, nous le répétons, tout en faisant des vœux pour le succès total, on peut bien se permettre une pointe de scepticisme.

L'avenir seul donnera raison à l'un ou l'autre parti.

Gustave BABIN



Le pont des Champs-Neufs

TRAVAUX

Aujourd'hui, il s'inscrit dans le site classé de l'Estuaire de la Loire, borde l'Île du Massereau, la Réserve Ornithologique et s'ancre au cœur d'une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF).

Il s'agit d'un ouvrage en structure métallique à poutres latérales, comportant 3 travées de 13,60 m soit une longueur totale de 40,80 m, reposant sur des appuis en maçonnerie dont deux piles fondées dans le canal maritime de la Basse Loire, sa largeur est de 4,12 m.

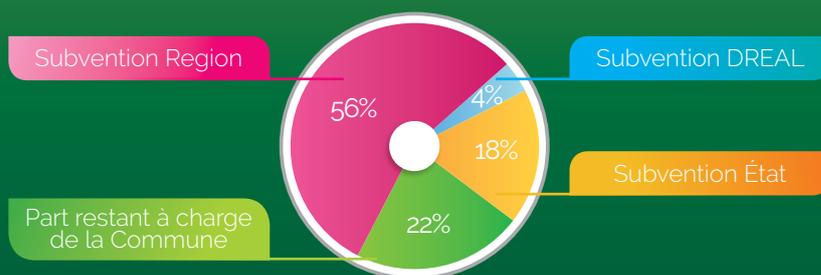


Nous sommes donc les héritiers de ces ouvrages remarquables, que nous devons de conserver et de faire connaître, LE PONT DES CHAMPS NEUFS a été acquis par la commune de Frossay en 2015 à l'union des marais afin de pouvoir réaliser les travaux de rénovation qui s'imposaient. Le 1er juin 2018 c'est chose faite, le pont a été restauré à l'identique conformément aux demandes des autorités compétentes.



COÛT DES TRAVAUX : 280 000€ TTC

La commune de Frossay, remercie la Région, La Dreal et l'Etat pour l'aide financière qui a permis cette rénovation.



N'HÉSITEZ PAS À VISITER LA MACHINERIE DES CHAMPS NEUFS, L'ASSOCIATION CULTURELLE DU CANAL MARITIME DE LA BASSE LOIRE (ACCAM) ORGANISE DES VISITES GUIDÉES.

www.canal-maritime-basse-loire.fr



Protégeons notre biodiversité

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé prévoit que l'Etat, les collectivités locales, et les établissements publics, ne peuvent utiliser ou faire utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries, des promenades accessibles, ou ouverts au public.



Les particuliers seront touchés par cette obligation à compter du 1^{er} janvier 2019. Il s'agit d'un enjeu environnemental et sanitaire pour tous. Notre commune avait déjà engagé cette démarche sur ses espaces publics avant cette date. Mais aujourd'hui, nous nous devons d'évoluer vers de nouvelles pratiques et de nouveaux usages.

Attention rappel, même si la réglementation tolère les particuliers utilisant ces produits jusqu'en 2019, il est aujourd'hui interdit d'utiliser tout pesticides à proximité de l'eau (abords des fossés, mares d'eau...)

Pour résumer, cette transition est l'affaire de la commune, certes, mais c'est aussi l'affaire de tous, un petit geste de chacun, devient un grand geste pour tous.

Bruit

RÈGLES DE BONNE CONDUITE

Selon l'arrêté municipal du 14 septembre 2001, les travaux de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'appareils susceptible de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, **sont interdits le dimanche.**

Pour le confort de tous, pensez-y !



Déchets verts

RÈGLES DE BONNE CONDUITE



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

Article 84 du "Règlement Sanitaire Départemental" (RSD) type diffusé par la circulaire du 9/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Forum



FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE 2018
De 14h00 à 18h00

Complexe polyvalent de FROSSAY
Rue du Jaunais

Presence de nombreuses associations des communes
De Corsept, Frossay, Paimboeuf et Saint-Viaud



Pour recevoir le bulletin Au fil des jours dans votre boîte mail à chaque publication, envoyez-nous un mail à mairie@frossay.fr

Associations et nouvelles entreprises

Prochaine parution du bulletin municipal

À PARTIR DU 8 OCTOBRE 2018

Merci de transmettre vos articles avant le mercredi 5 septembre 2018 à mairie@frossay.fr

Format « traitement de texte », une dizaine de lignes maximum par article.

Personnes âgées

Service aux personnes âgées GUIPA-CLIC Nouveaux locaux et numéro de téléphone

Le GUIPA-CLIC est un service destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans, leur entourage et aux professionnels sur les 6 communes de la Communauté de Communes Sud Estuaire.

L'équipe du GUIPA-CLIC accueille désormais le public dans de nouveaux locaux, au Pôle Social: 28 avenue Jules Verne à Saint-Brevin-les-Pins (à côté de l'office de tourisme intercommunal).

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi
9h-12h / 14h-17h

Les coordinatrices du service se déplacent également à domicile sur rendez-vous afin d'évaluer au mieux les besoins de chaque personne.

Une permanence supplémentaire a lieu chaque mardi de 9h à 12h à Saint-Père-En-Retz, aux services Sociaux et Educatifs de la CCSE, place du marché.

CONTACTER LE SERVICE

NOUVEAU NUMÉRO : 02 40 82 33 00
guipa.clic@cc-sudestuaire.fr

Nouvelle entreprise

Bricolage Frossetain

BRICOLER DECORER AMENAGER JARDINER

23 route de L'île -Frossay

BRICOLAGE FROSSETAIN

Ouverture de votre nouveau magasin en juin

Vente de matériaux pour bricoler jardiner décorer ou aménager sa maison et ses extérieurs. Prestations de pose.

bricolagefrossetain@orange.fr
Tél. 06.66.61.19.54

Sacs Jaunes

CCSE



Du bon usage des sacs jaunes

La distribution annuelle des sacs jaunes en porte à porte vient d'avoir lieu. L'occasion de rappeler que ces sacs ne doivent être utilisés que pour collecter les emballages recyclables et les papiers, et non pour leurs déchets verts ou autres, comme le constatent régulièrement les gardiens de déchèterie.

Car pour deux rouleaux de sacs distribués, le coût pour la communauté de communes (donc le contribuable) est de près de 3€ TTC ! Il est donc important de les utiliser correctement.

Logement

CCSE

Un programme d'aide à la rénovation énergétique des logements et au maintien à domicile

Mis en place à l'échelle du Pays de Retz, les habitants de la Communauté de Communes Sud Estuaire peuvent bénéficier, sous conditions de ressources, d'aides pour rénovation énergétique et l'adaptation des logements.

Le principe : un technicien certifié vient visiter votre logement pour établir une étude et un diagnostic énergétique et/ou d'adaptation et d'accessibilité, puis un dispositif d'aides est mis en place, qui prendra en charge une partie du coût des travaux entrepris.

Des permanences pour vous conseiller à partir du jeudi 14 juin, puis le 2^e jeudi de chaque mois :

À St-Brevin | Mairie
de 9h à 12h

À Paimboeuf | Siège de la CCSE, 6 bd Dumesnildot
de 14h à 17h

Pour plus d'informations, contactez CITEMETRIE au 02 85 52 34 39 ou par mail : pig.petr-paysderetz@citemetrie.fr

Écocentre

CCSE

Visite guidée de l'Écocentre

Le service Environnement de la CCSE vous propose de venir découvrir l'Écocentre de Sainte Anne sur la commune de Chaumes en Retz.

MERCREDI 11 JUILLET
de 14h à 16h

SAMEDI 28 JUILLET
de 10h à 12h

Ce site accueille les déchets non-recyclables produits sur la Communauté de Communes Sud Estuaire et Pornic Agglo Pays de Retz. Les déchets biodégradables se trouvant dans ces sacs noirs en sont extraits mécaniquement, afin de les transformer en compost par fermentation accélérée, en mélange avec des déchets verts. Le reliquat non-compostable est quant à lui enfoui dans l'installation de stockage attenante à l'usine.

Inscription obligatoire auprès de la CCSE (places limitées, transport non pris en charge), par téléphone au 02 40 27 75 15 ou par courriel à environnement@cc-sudestuaire.fr

Une période riche en rencontres

AMANDINE MOMENCEAU

Ces dernières semaines, les élèves de l'école Alexis Maneyrol ont eu la chance de rencontrer **Amandine Momencau**, artiste nantaise qui a notamment réalisé des œuvres en papier découpé, sur le thème de la mythologie aztèque.



L'ensemble des classes du CP au CM2 a pu participer à des ateliers créatifs avec Amandine et exposer les œuvres réalisées à côté de celles de l'artiste, à la bibliothèque de Frossay.



MAX DUCOS

Les élèves ont ensuite fait la connaissance du grand auteur-illustrateur **Max Ducos**.

Ce dernier est venu dans une classe de CM et a répondu aux questions des enfants.



Il leur a expliqué comment il a débuté sa carrière et comment il a écrit *Jeu de piste à Volubilis*, un des albums travaillés en classe. Ensuite il leur a appris à dessiner une perspective.

Merci Max Ducos pour cette belle rencontre pleine d'humour.

Amicale Laïque

ÉCOLE ALEXIS MANEYROL.

La fin d'année approche à grand pas pour nos écoliers

Afin de conclure leur premier cycle de scolarité en beauté, l'amicale laïque a organisé et offert en grande partie un voyage en Vendée de 2 jours avec au programme une visite du château de Tiffauges; une nuit dans un internat scolaire et pour finir une journée au Puy du fou. Une très grande réussite pour les enfants et accompagnateurs.



A peine fini, l'amicale laïque se tourne vers de nouveaux projets comme le carnaval des élèves de l'école Alexis Maneyrol le 25 mai (défilé dans le bourg), la fête de l'école du 30 juin ainsi que la brocante du canal qui approche à grand pas, le 23 septembre 2018.

Nous vous rappelons que la section volley est également toujours active, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Contact amicale laïque : alfrossay@neuf.fr



Randonnée



Cyclo – VTT
Marche et Running

Le club de la détente organise le samedi 14 juillet une randonnée : cyclo, VTT, marche et running.

Inscription de 7h15 à 9h30 à la salle polyvalente.

Différents circuits sont proposés afin que chacun y trouve le circuit adéquate.

4€ pour la marche et les VTT

3€ le cyclo

Gratuit pour les moins de 16 ans

Frossay 14 Juillet 2018

Nouveaux CIRCUITS

Randonnées:
Cyclo – VTT
Marche – Running

Gratuit pour les moins de 16 ans

Départs 7h15 à 9h30
Salle Polyvalente

LA RONDE DU CANAL

Circuits Marche 5 - 10 - 14 - 22 km 4€	Circuits VTT 23 - 37 - 54 km 4€	Circuits Cyclo 40 - 70 - 100 km 3€

Café au départ
Ravitaillements sur les circuits
Sandwich et boisson à l'arrivée

11H30 REMISE DES RÉCOMPENSES ET VIN D'HONNEUR
TOMBOLA GRATUITE

Contact : Philippe Guillou 06 24 34 20 40
Et aussi : www.frossay-detente.wifeo.com

Football



La saison va se terminer avec l'assemblée générale le vendredi 8 juin à 19h30 à Frossay.

PERMANENCES D'INSCRIPTION
POUR LA SAISON PROCHAINE :

Dimanche 17 juin

de 10h à 12h à Frossay

Dimanche 24 juin

de 10h à 12h à St Viaud

Vendredi 29 juin

de 18h30 à 20h30 à Frossay

Mercredi 29 août

de 18h30 à 20h30 à St Viaud

Tir à l'arc

ARCHERS SUD ESTUAIRE

Les archers Sud Estuaire finissent en beauté leur saison de salle. Le club a été représenté par deux de ses archers au championnat départemental. Anne Durand termine championne départementale en sénior femme catégorie arc classique sans viseur.



Anne accompagnée d'un autre membre du club s'est ensuite rendue au championnat régional où elle est cette fois restée au pied du podium.

Le club a par contre fait une belle récolte de médailles au championnat régional Tir nature de Vallet.

Quatre de ces archers devaient y effectuer des tirs sur 42 cibles animalières disposés dans un sous-bois. Ils y ont remporté cinq médailles dont deux en tant que champions régionaux.

Simon Deniaud, en minime arc classique sans viseur, devient champion régional. Son frère Samuel Deniaud, en junior arc à poule avec viseur, obtient deux médailles en tant que 2^e du concours et 1^{er} de la ligue. Anne Durand, en sénior dame arc classique sans viseur, prend la seconde marche et Augustin Deniaud obtient la 3^e place.

Le club commence à se montrer sur la scène régionale pour sa troisième année d'existence.

Basket



UNION SPORTIVE
DE BASKET

Championnat
terminé le 14 avril

pour la plupart des équipes.

RÉSULTATS DES ÉQUIPES
EN FIN DE CHAMPIONNAT :

Equipes masculines

MINI POUSSINS

DÉBUTANTS

> 2 matchs gagnés

CONFIRMÉS

> 5 matchs gagnés

POUSSINS > 1^{er}

D3 (A)

BENJAMINS 1 > 4^e

D2 (A)

BENJAMINS 2 > 5^e

D3 (C)

MINIMES > 5^e

D2 (A)

JUNIORS > 5^e

ÉLITE (A)

JUNIORS > 5^e

INTER RÉGION A

(GRAND OUEST)

Equipes féminines

POUSSINES > 3^e

D1 (C)

BENJAMINES > 2^e

D3 (J)

MINIMES > 3^e

D2 (C)

CADETTES > 3^e

D3 (B)

JUNIORS > 4^e

D2 (A)

SÉNIORS > 1^{ère}

D4 (F)

Les membres du bureau et du Conseil d'Administration remercient les bénévoles d'avoir répondu présents à la journée des demi-finales de Loire Atlantique le 21 avril.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 1^{er} juin. Elle a réuni les licenciés pour le bilan sportif et financier 2017/2018 et a pu échanger autour des futures équipes.

Le club remercie les jeunes pour leur présence au coaching, aux entraînements et à l'arbitrage.

Les jeunes ou moins jeunes intéressés par la pratique du basket-ball pourront nous retrouver au forum des associations le 1^{er} septembre sur la commune de Frossay.



Le site du club Frossay St Viaud Basket

<http://club.quomodo.com/us-basket-frossay-st-viaud/accueil.html>

Vendredi 22 juin
FÊTE DE LA MUSIQUE


Le comité des fêtes invite les frossetains le vendredi 22 juin à partir de 18h pour la fête de la Musique sur le parvis de l'église.

Un beau programme en perspective vous attend (Harmonie de Frossay, spectacle musical Eric BOLO soliste crooner, Anim'max animation et karaoké). Bar, frites et crêpes.

Samedi 7 juillet à 19 h :

Moules/frites ou grillades, crêpes, bar, animations par la compagnie du *P'tit Cornu* (échassiers du 19^e siècle et échassiers marionnettistes, cracheurs de feu) avant le feu d'artifice. Une fois celui-ci tiré, place au bal populaire avec notre traditionnel D.J. Frossetaïn.


7 et 8 juillet
FÊTES DU CANAL
Dimanche 8 juillet en matinée :

Accueil des voitures anciennes pour un départ en circuit dans la commune avec 2 passages dans le bourg, arrêt vers 11h30 dans un cadre magnifique pour une belle photo souvenir, le Château de La Rousselière (accueil par M. Le Maire et pot offert par la municipalité).

L'après-midi : Exposition des vieilles rutilantes à côté du Quai Vert au Migron sur le bord du canal de la Basse-Loire. Animations diverses, bar, grillades et moules frites.

Samedi 1^{er} septembre
FROSS'TIVAL


PRIX : 10 € (5 m x 3 m)
RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS
 06 32 27 10 75

Avec cette année un vide-grenier dans le centre-ville.

Tout le long de la journée, expositions, animations, groupe folklorique, jeux pour enfants, bar, grillades, frites et crêpes.

Le soir à partir de 19h dîner grillades-frites et soirée dansante sous barnum.

Pour plus de renseignements sur cette journée et inscriptions pour les exposants de Fross'tival : 06 86 84 66 09

LOCATIONS

Le comité des fêtes met à votre disposition : barnums, vaisselle, armoire chauffante, bacs avec refroidisseurs, friteuses, crêpières, percolateur, tables avec bancs.

RESPONSABLES DES LOCATIONS:

Barnums, tables, et autres matériels :

Anthony Leduc | 06 14 03 92 35

Vaisselle :

Jacky Lesage | 06 32 27 10 75



Le 28 avril, le Comité des fêtes, en présence de M. Le Maire, a participé à l'inauguration de l'agrandissement de l'ancien local de stockage du Comité des fêtes, mis à disposition par la Commune et situé à côté du local du service technique.

Cette extension a été possible grâce au travail des bénévoles du Comité des fêtes. La Commune ayant pris en charge le financement des matériaux.


Festival
COUVRE FEU

Cette année encore, Frossay accueillera le Festival Couvre Feu dans la prairie du Migron. Plus de 25000 festivaliers sont attendus les 23, 24, 25 et 26 août prochains sur les bords du canal pour ce qui est considéré comme LE rendez vous musical de fin d'été !

Matmatah, Suprême NTM, Andy C, Thomas Fersen... il y aura du beau monde sous les chapiteaux ! De la musique celtique, au rap, en passant par le rock, le reggae et l'électro, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges ! Le Festival Couvre Feu est l'occasion de passer un moment festif et convivial en famille ou entre amis !

Le festival c'est aussi plus de 600 bénévoles qui s'investissent dans la joie et la bonne humeur pour que l'évènement existe.

Vous êtes habitants de Frossay, passionnés ou bien curieux de faire partie de l'évènement? Soyez les bienvenus dans l'aventure !

N'hésitez pas à contacter l'association pour plus de renseignements au **09 77 59 00 30** ou bien par mail à **antonin@couvrefeu.com**



Agenda

VENDREDI 22 JUIN	Fête de la musique Parvis de l'Eglise <i>Comité des Fêtes</i>
SAMEDI 23 JUIN	10h00 à 12h00 Sortie Nature Nids, terriers & compagnie <i>Adultes : 5€ enfant - 15 ans : 2€</i> Quai Vert
JUSQU'AU 24 JUIN	Exposition Eco-Logis, un autre monde en construction(s) <i>Accès libre. Aux horaires d'ouvertures du Quai Vert</i>
DU SAMEDI 30 JUIN AU DIMANCHE 29 JUIL.	Exposition Les Petits Bateaux Ligériens <i>Accès libre. Aux horaires d'ouvertures du Quai Vert</i>
SAMEDI 30 JUIN	Fête de l'Ecole Alexis Maneyrol <i>Amicale Laique</i> Square du Migron
JUILLET	Exposition L'aventure des écriture <i>Gratuit</i> Espace Culturel
MERCREDI 4 JUIL.	14h00 à 17h00 Sortie Nature en Kayak Quai Vert <i>Adultes : 16€ Enfant - 15 ans : 12€</i>
SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 JUIL	Fête du Canal Bord du Canal <i>Comité des Fêtes</i>
DU 9 AU 12 JUIL.	Stage Au fil de l'Ô 10-15 ans 49€ par enfant
SAMEDI 14 JUIL.	Ronde du Canal Club de la détente
DIMANCHE 15 JUIL.	15h00 à 18h00 Guinguette Fest Deiz avec Carré Manchot <i>Gratuit</i> Quai Vert
LUNDI 16 JUIL.	16h30 à 19h30 L'Estuaire vu d'une pêcheurie Quai Vert <i>Adultes : 12€ Enfant - 15 ans : 6€</i>
JEUDI 19 JUILL.	Collecte Don du Sang Mairie Annexe St Père en Retz
VENDREDI 20 JUILL.	10h00 à 13h00 Balade Nature en Kayak Quai Vert <i>Adultes : 16€ Enfant - 15 ans : 12€</i>
MARDI 24 JUILL.	10h30 à 12h30 Sortie Canal Quai Vert <i>Adultes : 5€ Enfant - 15 ans : 2€</i>
JEUDI 26 JUILL.	10h30 à 12h30 Sortie Plantes comestibles Quai Vert <i>Tarif unique : 7€</i>
DU 1 ^{er} AOÛT AU 28 NOVEMBRE	Exposition Sous mes pieds...la vie du sol par Emmanuelle Houssais, illustratrice <i>Accès libre. Aux horaires d'ouvertures du Quai Vert</i>
JEUDI 2 AOÛT	10h30 à 12h30 Sortie Plantes comestibles Quai Vert <i>Tarif unique : 7€</i>
VENDREDI 3 AOÛT	10h00 à 13h00 Balade Nature en Kayak Quai Vert <i>Adultes : 16€ Enfant - 15 ans : 12€</i>
MARDI 7 AOÛT	10h30 à 12h30 Sortie Canal Quai Vert <i>Adultes : 5€ Enfant - 15 ans : 2€</i>
DIMANCHE 12 AOÛT	15h00 à 18h00 Guinguette du Canal <i>Gratuit</i> Quai Vert
LUNDI 13 AOÛT	15h30 à 18h30 L'Estuaire vu d'une pêcheurie Quai Vert <i>Adultes : 12€ Enfant - 15 ans : 6€</i>
VENDREDI 17 AOÛT	10h00 à 13h00 Balade Nature en Kayak Quai Vert <i>Adultes : 16€ Enfant - 15 ans : 12€</i>
MERCREDI 22 AOÛT	10h30 à 12h30 Sortie Plantes comestibles Quai Vert <i>Tarif unique : 7€</i>
DU 23 AU 26 AOÛT	Couvrefeu <i>Le Migron</i>
MERCREDI 29 AOÛT	16h00 à 19h00 L'Estuaire vu d'une pêcheurie Quai Vert <i>Adultes : 12€ Enfant - 15 ans : 6€</i>
SEPTEMBRE	Exposition Photos de classes de Frossay (1918-2018) <i>Gratuit</i> Espace Culturel
SAMEDI 1 ^{er} SEPT.	Fross*Tival avec Vide Grenier Comité des Fêtes
SAMEDI 15 SEPT.	14h à 18h Forum des Associations Salle des Fêtes
DIMANCHE 23 SEPT.	Rencontre avec Emmanuelle Houssais <i>Gratuit</i> Quai Vert
DIMANCHE 23 SEPT.	Brocante du Canal Long du Canal <i>Amicale Laique</i>
DIMANCHE 30 SEPT.	Jeux de rôles au Migron <i>Gratuit</i> Quai Vert
DIMANCHE 9 DÉC.	Concert Ste Cécile en l'Eglise de Frossay <i>Association Musicale de Frossay</i>

Infos Pratiques

MAIRIE

4, rue du Capitaine Robert Martin
Tél : 02.40.39.72.72 | Fax : 02.40.39.78.35
mairie@frossay.fr | www.frossay.fr



Lundi de 9h à 12h30
Du mardi au vendredi : 9h/12h30 et 14h/17h
Samedi de 9h à 12h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le Jardin du Livre | 1, rue de Bel Air | 44320 FROSSAY
Tél : 02.40.27.74.96 (aux heures de permanences)
bmfrossay@gmail.com | <http://frossay.opac3d.fr>



Mercredi de 16h à 18h
Jeudi de 9h30 à 12h
Dimanche de 10h à 11h30

RESTAURANT SCOLAIRE

Place du Calvaire
Réservations ou annulations au 06.76.86.67.50
cantine@frossay.fr

MAISON DES JEUNES FROSSAY

A partir de 11 ans
Tél : 02.40.39.87.74 | mjffrossay@maisonpourtous.fr



HORS
VACANCES

Mardi / Vendredi de 17h à 19h : **Accueil**
Mercredi de 14h30 à 16h : **Activités 11/15 ans**
Mercredi de 16h à 19h : **Accueil**
Samedi de 14h à 17h : **Accueil**

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS

10, rue de la Mairie | Tél : 02.40.27.15.84
alsh.frossay@cc-sudestuaire.fr | www.cc-sudestuaire.fr

ÉCOLE ALEXIS MANEYROL

1 Place du Calvaire | Tél : 02.40.27.15.84

ÉCOLE PRIVÉE MONTFORT

5, Rue de la Paix | Tel : 02.40.39.76.68

MARCHÉ

Le jeudi matin sur le parvis de l'église

DÉCHETTERIE

Le Pré Macé



Lundi de 9h à 12h30
Mercredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

PERMANENCES CAF

Sans rendez-vous

2 place de l'Hotel de Ville - Saint-Brévin-Les-Pins



Tous les mardis de 9h30 à 12h
Tous les vendredis (sauf le 1^{er}) de 9h à 12h
sauf pendant les vacances scolaires

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Ouest-France | Véronique Chéraud
Tél : 02.40.27.59.01 | cheraud.veronique@orange.fr

Courrier du Pays de Retz | Isabelle Loirat
Tél : 06.28.69.40.72 | isabelle.cpr@outlook.fr

Presse Océan | Thomas Gautreau
Tél : 06.74.09.20.91 | thomasgautreau@orange.fr